

23.10.2025

XB/fd

COMMUNIQUÉ

relatif aux décisions prises par le Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bureau du 23.10.2025

Finances

- Le Bureau a pris connaissance du rapport du contrôle des comptes 2024 du Parlement de la Communauté française, approuvé par la Chambre française de la Cour des comptes le 30 septembre 2025.
Le rapport, reprenant les observations et réponses des services du Parlement de la Communauté française, sera transmis au Président de la Commission du Budget, de l'Enseignement supérieur et des Bâtiments scolaires en vue de l'apurement des comptes 2024.

Budget

- Le Bureau a approuvé le dispositif budgétaire et le projet de budget de fonctionnement 2026 du Parlement et a décidé de les soumettre, conformément à l'article 98 du règlement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la Commission ayant le budget et la comptabilité dans ses attributions.

Marchés publics

- Le Bureau a décidé d'attribuer un marché public ayant pour objet l'entretien des cabines basse tension et haute tension ainsi que la thermographie des tableaux basses tensions des deux bâtiments du Parlement de la Communauté française.
- Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public ayant pour objet la fourniture d'une solution de gestion et de suivi des marchés publics pour le Parlement de la Communauté française à la société Ordiges SA, Park Lane A, Culliganlaan 2A, 1831 Diegem.

Relations publiques

- Le Bureau a décidé d'organiser, le mercredi 15 avril 2026, une collecte de sang dans les locaux du Parlement, en collaboration avec le Service du Sang de la Croix- Rouge. Cette action solidaire s'adresse aux parlementaires, aux collaborateurs de groupe et aux agents.
Outre le don de sang, la collecte proposera également une sensibilisation au don de cellules souches, indispensable pour de nombreux patients atteints de maladies graves.
- À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles réaffirme son engagement contre le VIH/sida et les autres infections sexuellement transmissibles. Du 24 novembre au 6 décembre, la façade du Parlement arborera le ruban rouge, symbole de solidarité en faveurs de cette cause. Le mercredi 3 décembre, une action de sensibilisation sera organisée en marge de la séance plénière, avec notamment la distribution de rubans rouges aux parlementaires.
- Le Parlement accorde la mise à disposition de l'Hémicycle de l'Hôtel de Ligne, de l'Atrium, des 4 salles de commission et d'un ou de plusieurs salon(s) historique(s) à la Direction de la Transition Ecologique du ministère de la Fédération Wallonie- Bruxelles pour l'organisation d'une journée de co-construction ayant comme objectif l'élaboration du 2ème Plan Transversal de Transition Ecologique de la FWB (2026-2030).



Le Greffier,
Xavier BAESELEN